



MIRAMONT-DE-GUYENNE

OFFRE DE STAGE

Assistant.e de projet culture-coopération territoriale

Présentation du projet des Affluents du Festival des Arts de la Rue

La Mairie de Miramont de Guyenne, soutenue par la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « innovation sociale », a initié en 2023 une collaboration territoriale par le biais des projets culturels et artistiques, du Festival des Arts de la Rue se déroulant depuis 30 ans le premier week-end d'août.

Ce festival invite une quinzaine de propositions artistiques par édition, l'accompagnement depuis 3 ans par Leila Picard, l'a orienté vers un souci d'inclusion et veille à la parité des représentations des genres au sein de la programmation.

Ce festival depuis trois ans a initié un accompagnement à l'éducation artistique et culturelle porté par des équipes professionnelles reconnues par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle Aquitaine et l'Office Artistique de la Nouvelle Aquitaine.

Nous poursuivons le développement du réseau de collaborations trans-départementales et municipales initiées par le biais de l'AMI et maintenons la dynamique de cette coopération culturelle.

Stage conventionné d'assistance à coordination du projet culturel

1. Coordination du projet des Affluents du festival

- Conduite de projet : prendre connaissance du projet et de ses enjeux, des acteurs et des ressources potentielles. Proposer, piloter et rendre compte de sa conception tout au long du stage
- Tourisme et culture : mesurer l'impact du projet sur un aspect touristique et proposer et déployer des leviers de développement
- Communication : suppléer et développer les différentes actions de promotion du projet et mettre en valeur les réalisations et partenariats.
- Coopération territoriale : mobiliser des savoirs et compétences de chaque participant, permettre la coopération de chacun pour permettre le pilotage collectif du projet
- Ecriture du process / bilan / prospective : écrire une synthèse de l'expérience pour définir un mode opératoire du projet, mesurer l'impact social et la viabilité du projet, en référent aux différents acteurs et proposer des pistes d'amélioration

2. Accompagnement à la coordination du festival des arts de la rue

- Accompagner le service culturel dans l'élaboration de la prochaine édition du festival des arts de la rue
- Participer à la conception et mise en œuvre de la coordination du festival en lien avec l'ensemble des élus, services et partenaires

- Accompagner la collectivité dans la création de nouvelles actions culturelles comme la médiation, la résidence d'artiste ou rencontre artistique en lien avec l'événement
- Mettre en œuvre les actions de recherches et de suivi des partenariats avec les entreprises locales
- D'autres missions de coordination pourront être confiées selon la durée du stage, l'avancement dans les missions et les appétences du/de la stagiaire

Profil recherché

Le/la stagiaire doit disposer de compétences opérationnelles en matière de planification et de techniques de montage de projet culturel. Il/elle fait preuve d'autonomie dans l'organisation de son travail et se démarque par sa force de proposition et son appétence pour la gestion de projets, la coopération territoriale et la coordination d'acteurs.

Il/elle sait appréhender des environnements organisationnels complexes, dégager des pistes de développement et proposer des plans d'actions. Un intérêt pour le secteur culturel et le mécénat sont primordiaux. Une connaissance du fonctionnement de la Fonction Publique Territoriale serait appréciée.

Compétences et niveau de maîtrise

Excellentes compétences rédactionnelles et aisance relationnelle
 Connaissance des techniques de montage de projet culturel
 Connaissance des outils de bureautique (Pack Office, Google Drive)

Niveau d'études

Bac + 3/5. Formation en ingénierie culturelle indispensable, une première expérience en conception de projet et/ou en gestion de projets serait appréciée.

Durée du stage - selon les disponibilités du candidat

5 mois. Volume horaire hebdomadaire : jusqu'à 35h/semaine selon disponibilités de l'étudiant.e

Gratification

Taux légal au prorata du nombre d'heures travaillées. Convention de stage obligatoire

Date de prise de fonction

06/04/2026.

Lieu

Mairie de Miramont de Guyenne – Place de l'Hôtel de Ville – 47800 Miramont de Guyenne

Détails concernant le poste de travail

Déplacements ponctuels en dehors de la commune dans le cadre du projet (pris en charge par la collectivité) nécessitant impérativement le permis B. Logement sur place possible.

Dossier de candidature

Lettre de motivation et curriculum vitae à transmettre à l'attention de : M. le Maire de Miramont-de-Guyenne à l'adresse communication@miramontdeguyenne.fr